

se ranger l'un après l'autre sur le Memento du ministre.

Quand vint le jour des nominations, notre grand poète découpa les feuilles de son agenda, et chaque nom choisi par lui vint s'encadrer dans un magnifique décret.

Toutes les ampliations coururent dans les mains des élus; une seule demeura sur le bureau du directeur: il n'avait point l'adresse du titulaire, et personne ne réclamait.

Après quinze jours d'attente, il fallut recourir au ministre pour savoir de lui en quel lieu on pourrait trouver M. David, consul à Brême,

L'appel de tous les souvenirs ne conduisit à aucun résultat; M. de Lamartine demanda à revoir les feuilles de son agenda, et aussitôt il se rappela ses projets de méditations, les psaumes du grand roi et sa note.

— Qu'avez-vous fait bon Dieu! s'écria le ministre, Vous avez fait un consul du roi David.

— Quel roi!

— Celui qui dançait devant l'arche!

Quelques jours après le Moniteur disait :

“ M. X... est nommé consul à Brême, en remplacement de M. David appelé à d'autres fonctions. (Historique.)

(J. des Villes et des Camps.)

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.

QUEBEC, 7 JUILLET, 1848.

Nouvelles plus récentes d'un jour.

Le Courrier contient des nouvelles de Paris et de Londres d'un jour plus tard. On craignait de sérieuses démonstrations en faveur de Louis-Napoléon. Les troupes étaient consignées dans les casernes, prêtes à marcher au premier ordre. La garde nationale a été secrètement requise de se tenir prête. L'agitation a été causée par une lettre de Louis Napoléon à l'assemblée nationale qui a été lue jeudi au soir. Dans cette lettre Louis Napoléon dit que si le peuple lui impose des devoirs, il saura comment les remplir. Ces expressions ont été interprétées comme signifiant qu'il se mettrait à la tête du gouvernement, ce qui a produit la plus vive indignation. Cette lettre a été référée à un comité qui doit faire rapport. On croit que l'assemblée prononcera le bannissement de Louis Napoléon et qu'une insurrection éclatera en sa faveur.

PARIS, Vendredi au soir, le 16.— Le prince Louis Napoléon a écrit au président qu'il résignait son siège dans l'assemblée nationale: cette lettre a été reçue par des applaudissements. Paris est calme.

La Société pour la Colonisation des Townships.

Le public se demande ce que fait l'association du district de Québec pour la colonisation des Townships. Cette question nous a été faite à nous même à diverses reprises sans que nous ayons pu y répondre. Nous avons pris depuis des informations à ce sujet, et il paraît, qu'à part la nomination de ses officiers, l'association n'a encore rien fait. Nous ne voulons pas déverser le blâme sur l'association, car nous savons par expérience combien il est difficile de faire marcher des associations de cette nature dont l'action dépend de diverses causes sur lesquelles il ne peut exister de contrôle. Néanmoins l'administration ayant voulu s'associer au projet de colonisation en promettant de donner gratuitement les terres de la couronne pour seconder les vues patriotiques de l'association, il devient nécessaire que l'on s'occupe au plutôt des moyens propres à pouvoir mettre les colons en état de profiter des avantages que leur offrent les intentions libérales et philanthropiques du gouvernement provincial. Le but de l'association était principalement de former un fonds pour l'acquisition de terres pour les donner à ceux qui voudraient s'y établir. Maintenant, que ce but se trouve à peu près rempli par la bienveillance de l'administration, il devient urgent de former un fonds qui sera approprié à l'achat de provisions, d'instruments aratoires, etc., afin de mettre les colons indigents au-dessus du besoin, pendant la première année au moins, qui suivra l'établissement de ces terres.

Comme une nouvelle marque des intentions de l'administration à l'égard de la colonisation, nous publions avec plaisir l'article suivant de la *Minerve*:

“ Le Secrétaire Provincial vient d'adresser la lettre suivante à Sa Grandeur Mgr. de Montréal, Président de l'association des établissements Canadiens des Townships. Sa Grandeur dans une lettre du 14 juin adressée à son Excellence, ayant exprimé du doute sur la possibilité pour les nouveaux colons de défricher 16 acres de terre en 4 ans, ce qui était exigé d'après la première lettre pour avoir droit à une patente, on voit par cette lettre que Son Excellence a tâché de suite de se conformer au désir de Mgr. Pourra-t-on douter plus longtemps des intentions toutes bienveillantes du gouvernement du jour? — Nous empruntons la traduction de cette lettre aux *Mélanges Religieux*:

(Traduction.)

BUREAU DU SECRÉTAIRE.

Montréal, 29 juin 1848.

Monseigneur. — J'ai ordre de Son Excellence le gouverneur-général d'accuser réception de la lettre de votre Grandeur à Son Excellence au sujet de la colonisation, lettre datée du 14 juin courant.

Son Excellence se réjouit beaucoup de voir que votre Grandeur approuve les plans dont j'ai donné les détails dans ma lettre à votre Grandeur, et que votre Grandeur et l'association pour la colonisation

des townships apprécient les motifs du gouvernement dans les grandes mesures adoptées pour l'établissement des terres de la couronne.

S. E. a prêté une grande attention au doute exprimé par votre Grandeur, savoir si la condition proposée, que les colons qui recevront gratis les cinquantes acres de terres aient défriché dans quatre ans seize acres de terre, n'est pas une condition trop forte pour qu'ils puissent l'accomplir facilement.

Votre Grandeur peut être assurée que ce n'est ni le désir ni l'intérêt du gouvernement d'exiger des colons plus qu'ils ne puissent faire par une industrie ordinaire. Il n'avait pas été trouvé trop fort dans le Haut-Canada d'exiger le défrichement de seize acres de terre en quatre ans, et voilà pourquoi la même règle a été appliquée à l'établissement de cette partie de la province. Pendant, considérant qu'il peut être dit que le climat est ici plus défavorable que dans le Canada-Ouest pour des ouvrages continus en plein air, et S. E. ayant de plus le désir de rencontrer autant que possible les vues de votre Grandeur, S. E. m'a donné ordre de dire que la quantité d'acres à défricher dans les quatre ans, qui devront donner droit à la patente, sera de douze acres au lieu de seize, comme il avait été dit d'abord.

S. E. m'ordonne encore d'informer votre Grandeur qu'il se fait en ce moment des recherches, dans le but de fixer un prix général pour les terres de la couronne dans le Bassin du Saguenay et sur la Rivière Ottawa, et que le prix qui sera fixé sera rendu public sans délai.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus grand respect,
de Votre Grandeur le très obéissant serviteur,

R. B. SULLIVAN.

A Sa Grandeur l'Évêque Catholique de
Montréal, etc., etc., etc. ”

Son Excellence le Gouverneur-Général et Lady Elgin ont dernièrement visité la paroisse de Chamby. Lord et Lady Elgin en arrivant se sont rendus chez le Révd. Messire MIGNAULT, curé de la paroisse, où une adresse de bienvenue leur a été présentée, par M. Yule, maire du comté. Son Excellence a fait à cette adresse la réponse suivante :

“ Messieurs, — Je vous remercie de tout mon cœur de la bonne volonté que vous témoignez à mon égard. Il m'est bien agréable, je vous assure, de me trouver à Chamby sous la tutelle du bon et digne curé de la paroisse au jour propice de la fête St. Jean-Baptiste. Quant à l'allusion que vous faites au plan de colonisation proposé par le gouvernement, je vous prie de vouloir bien croire que dans ce cas comme dans tous les autres actes de mon administration, je n'ai eu qu'un seul objectif en vue, — la prospérité et le bonheur du peuple canadien, et la plus belle récompense dont je puisse jouir est de vous voir heureux et contents.

“ Lady Elgin me charge de vous exprimer sa reconnaissance pour l'intérêt que vous prenez à sa santé. — Je crois qu'elle se trouve déjà mieux depuis qu'elle respire l'air de Chamby.”

(Minerve.)

La Gazette de Montréal d'hier, dit que l'élection du comté de Shefford aura lieu mardi prochain. M. Drummond, le collégiateur-général du Bas-Canada, se présente de nouveau pour ce comté qu'il représentait avant d'avoir accepté l'office de Collégiateur-général.